

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)	
			CIRCONSCRIPTION	D.S.D.E.N.
Mutation à Mayotte des personnels enseignants des 1er et 2nd degrés détenant la certification français langue seconde (FLS) - Rentrée 2020	Bulletin officiel n° 21 du 21 mai 2020 - note de service du 13-05-2020 https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo21/MENH2011895N.htm	Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/SIAT Seuls les personnels enseignants des premier et second degrés justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS peuvent faire acte de candidature.	Le candidat doit remettre son dossier complété et signé en deux exemplaires accompagné des pièces justificatives à son supérieur hiérarchique au plus tard le 31 Mai 2020	Les services de la DSDEN DRHM – Bureau 274 - service de la gestion collective – transmettront les dossiers au : Vice-rectorat de Mayotte DPE 1D - BP 76 97600 MAMOUDZOU au plus tard le 15 juin 2020